



## Conseil municipal du 25 janvier 2016

### COMPTE RENDU

La séance a débuté par une présentation de l'imprimante 3D acquise récemment. Gaël Luron, responsable de la médiathèque a expliqué son fonctionnement aux élus.

#### Marchés publics

Le Conseil a décidé de confier la maîtrise d'œuvre pour une mission de diagnostic technique et architectural en vue de la restauration de l'église Saint Yves à l'EURL de Ponthaud pour un montant de 19 296.00 € HT. **(Unanimité)**

Le marché pour l'aménagement des aires de jeux à Saint-Eutrope (Kazek Koad et école Jacques-Yves Cousteau) a quant à lui été attribué à la société Synchronicity pour un montant de 33 136.20 € HT. **(Unanimité)**

#### Armorique Habitat : garantie d'emprunts pour la réhabilitation de 4 logements

A la demande d'Armorique Habitat, la Commune apportera sa garantie à hauteur de 76 214 € pour le prêt consenti par la Caisse des dépôts et consignations à la société HLM dans le but de financer les travaux de réhabilitation de quatre logements situés rue de la garenne. **(Unanimité)**

#### Adhésion de la Commune à des associations (AMF, AMR, CPRB)

A l'**unanimité**, le Conseil municipal a approuvé le renouvellement de l'adhésion de la Commune à l'association des Maires de France et à l'association des Maires ruraux du Finistère

Le renouvellement de l'adhésion de la Commune à l'association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne (CPRB) a également été validé **(unanimité - 1 abstention)** et permet aux Plougouvenois éligibles de percevoir des aides dans le cadre de travaux situés notamment dans la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

#### SDEF : pose d'une borne de recharge pour les véhicules électriques

Dans le cadre du dispositif visant à soutenir le déploiement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques (IRVE), le SDEF a proposé à la Commune de Plougouven la pose d'une borne de recharge sur son territoire. L'opération étant financée par le SDEF, la Région Bretagne, le Département du Finistère et l'ADEME, le coût pour la Commune sera nul **(unanimité)**.

#### Cession de parcelles au SIE du val de Pen ar Stang

Le Conseil municipal a évoqué l'hypothèse de régularisation juridique des parcelles communales utilisées par le S.I.E de Pen ar Stang dans le cadre de ses activités d'assainissement et de production de l'eau potable.

Cette question qui sera débattue au sein du syndicat devra être réglée dans le cadre du transfert de la compétence eau et assainissement vers Morlaix Communauté, lors de ce transfert.

#### Cession de terrains de la ZAC de Ker Etienne

La Commune va céder un terrain de la ZAC de Ker Etienne à Messieurs Merrer et Tosser qui souhaitent y créer une station de lavage pour les véhicules. Approuvé à **la majorité**.

### Participation à la création d'une crèche à Plourin-les-Morlaix

Le Conseil a décidé d'inclure cette question dans l'ordre du jour de la prochaine séance consacrée au vote du budget.

### Création d'ateliers artisanaux dans la ZAC de Ker Etienne

Le projet de construction d'ateliers artisanaux dans la ZAC de Ker Etienne, qui vise à maintenir, voire à développer l'activité économique sur le territoire de la Commune, a été approuvé à l'**unanimité**.

Il s'agit de construire trois ateliers artisanaux, d'une surface totale de 410 m<sup>2</sup> qui seront proposés aux artisans moyennant un loyer modéré visant à réaliser une opération équilibrée pour la Commune.

Le coût total hors taxes de l'opération est estimé à 250 000 €, valeur foncière incluse. Un budget dédié sera spécialement créé.

### Demandes de subventions

A l'**unanimité** le Conseil municipal a autorisé le Maire à solliciter des subventions dans le cadre fonds de soutien à l'investissement local pour les projets en cours : la réhabilitation de la salle omnisports, la rénovation de la maison « Laizet », l'aménagement des abords de la Mairie et la création d'ateliers artisanaux dans la ZAC de Ker Etienne.

### Projet Educatif Local de Plougonven : approbation

Le Projet Educatif Local (P.E.L) proposé par les élus du groupe de pilotage a été présenté au Conseil municipal qui l'a adopté à l'**unanimité** sous réserve d'un amendement.

### Motion de soutien de la Commune aux agriculteurs

Sur proposition du Maire, le Conseil a adopté (**à la majorité**) une motion de soutien aux agriculteurs sur la base d'un texte de l'AMF29. Cinq Conseillers se sont abstenus et ont justifié cette abst par la proposition d'un texte de soutien d'une rédaction différente qui a été lu par ses auteurs.